

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1232

Artikel: Mendicité. [Partie 3]

Autor: Marco, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉE DE DP

Un congrès pour l'avenir

Le 5^e Congrès suisse des femmes devrait rassembler en janvier 1996 plus de mille personnes issues de tous les milieux sociaux, culturels ou politiques. Un événement d'envergure nationale pour apporter une pierre à la construction de notre pays.

SYLVIANE KLEIN

rédactrice en chef de
Femmes suisses

INTEMPOREL

«... Nous avons avancé. Il y aurait coupable ingratITUDE à ne pas le reconnaître. Et cette avance ne se manifeste pas seulement par des faits, mais aussi par une atmosphère. Par le nombre de celles qui se pressent derrière nous et avec nous, alors que les congressistes de 1896 n'étaient qu'une minorité d'élite. Certes les temps ne sont pas faciles, et le vent réactionnaire qui souffle sur notre pays entrave à chaque instant notre marche. Pays à la fois de traditions anciennes et de démocratie avancée, nous nous heurtons constamment à cette double barrière des préjugés tenaces et des consultations populaires...». Emilie Gourd, alors rédactrice en chef de *Femmes Suisses*, 1921, à propos du deuxième Congrès suisse des femmes.

REPÈRES

Le Congrès suisse des femmes se tiendra au Kursaal de Berne du 19 au 21 janvier 1996. Les formulaires d'inscription sont à demander sans tarder à l'adresse suivante: 5^e Schweizerischer Frauenkongress, Secrétariat, case postale 770, 3855 Brienz.

Domaine public
n° 1232 – 2.11.95

Le 19 janvier prochain, c'est à Christiane Langenberger, conseillère nationale, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines et présidente du prochain Congrès suisse des femmes, que reviendra l'honneur d'ouvrir la cinquième édition de cet important événement. Ruth Dreifuss sera naturellement au rendez-vous.

Une aile déployée symbolise cette fois-ci la démarche des organisatrices et des participantes, qui forment l'espoir que cet important rassemblement débouche sur des propositions concrètes, sur des projets mobilisateurs: «Nous essayerons de définir les grandes lignes de la politique féminine dans tous les dossiers importants des prochaines décennies», explique Christiane Langenberger. «Une occasion unique de dresser un bilan des acquis, mais surtout de préparer l'avenir. Car l'histoire montre que, lorsque les femmes ne s'engagent pas activement à combattre les inégalités, celles-ci, au lieu de diminuer, se trouvent renforcées».

C'est avec la mise sur pied de plus de 70 ateliers de travail que les organisatrices relèveront le défi. Dans tous les domaines: intégration à l'Europe, solidarité avec les femmes du tiers monde, participation politique, avenir de l'AVS, image des femmes dans les médias, santé, évaluation monétaire du travail domestique et familial, partage du travail rémunéré et bénévole, ou encore le thème brûlant et délicat de toutes les formes de violence contre les femmes, etc... Ce vaste choix sera complété par un programme culturel de haut niveau. Ainsi, le Congrès s'ouvrira avec la première audition d'une œuvre d'une compositrice.

Une résolution adoptée en plénière à la fin du Congrès permettra de clore les travaux par un objectif concret, comme ce fut le cas lors des congrès précédents.

Ainsi, le premier «Congrès des intérêts féminins» qui se tenait à Genève en 1896, a suscité la création de l'Alliance des sociétés féminines suisses et a donné lieu à une amélioration de la formation professionnelle des femmes. Le deuxième, en 1921, à Berne, mettait l'accent non seulement sur l'éducation civique et professionnelle, mais aussi sur la formation en économie domestique, en vue d'une «meilleure préparation des femmes à remplir leur rôle, non seulement pour leur bien à elles, mais pour le bien de toute la société». L'éducation des femmes apparaissait alors comme une priorité pour favoriser l'égalité des droits, mais chaque sexe assumant son rôle traditionnel.

L'introduction du principe de l'égalité dans la Constitution (art 4 al.2 adopté en 1981) est issu du Congrès des femmes de 1975, et a

permis l'application de mesures d'égalité de traitement dans divers domaines. Même si les progrès restent lents: les Chambres fédérales n'ont que récemment concrétisé par une loi l'article constitutionnel.

En 1975, deux courants féministes s'affrontaient: les héritières des suffragettes, partisans de «la collaboration dans l'égalité», thème du 4^e Congrès des intérêts féminins, et les néoféministes (issues du MLF) qui tenaient un discours diamétralement opposé, soucieuses de couper radicalement tous liens avec ce qui apparaissait comme des structures patriarcales. Ces dernières avaient organisé dans la même ville, Berne, un anti-congrès. Les thèmes de cette réunion parallèle étaient plus provocateurs, les femmes y abordant déjà à ce moment-là quelques sujets tabous comme l'homosexualité ou l'avortement. Thèmes que, selon les adeptes de l'anti-congrès, la manifestation officielle «censurait délibérément».

Rien de tel l'année prochaine, même si la menace d'un anti-congrès a plané. Il reste en effet un certain nombre de féministes, des radicales zurichoises notamment, pour douter de l'efficacité de cette rencontre. Pour elles, tout ce qui s'inscrit dans une structure à caractère officiel descend du patriarcat et devient donc suspect et contre-productif.

Mais ces prises de position restent marginales. Pour en faire le rassemblement historique qu'elles souhaitent, les organisatrices comptent sur la participation d'un millier de femmes, venant à titre individuel ou au nom d'une association, pour couvrir l'ensemble des frais. Car le nerf de la guerre est financier. En pleine crise économique, il n'a pas été facile de réunir les quelque 200 000 francs nécessaires à l'organisation générale du Congrès. De grandes entreprises ont cependant joué le jeu, et d'autres sponsors pourraient encore s'annoncer.

«Le blé lève», écrivait Emilie Gourd en 1921 en parlant du sillon creusé par les pionnières. La nouvelle moisson est pour 1996. ■

COURRIER

Mendicité (ter)

Dans DP 1224 Daniel Marco parlait des territoires de l'exclusion. Son point de vue a suscité des réactions, auxquelles il répond ici.

«Citant *Le Monde* et utilisant l'exemple de la Rochelle et la décision de son maire, Michel Crépeau, d'interdire la mendicité sur la voie publique, je tentais d'exposer que l'exclusion devenait un problème de territoire. Cela a suscité deux réactions: l'une relevant de la xéno-

Lucerne vue d'en bas

(sb) De Grosswangen, lieu d'origine du nouvel élu UDC du canton de Lucerne au Conseiller national, Josef Kunz, à Schüpfheim, on met 30 minutes en voiture. La dernière étape, une dizaine de kilomètres d'une route étroite qui sert de transit entre Lucerne et Berne, est semée de croix en bois et de statues de pierre représentant Jésus ou la Vierge. De petites croix commémoratives, plantées là pour rappeler les accidents mortels sur la route.

Ici, on sait ce qu'est la tradition. C'est important. On y tient. Ici, dans la campagne lucernoise, on n'aime pas bouger. L'état des choses et l'Etat sont d'abord catholiques.

Des jeunes désœuvrés

Mais que fait donc la jeunesse, ailleurs si souvent source de protestation et de changement? Si d'aventure vous vous trouvez sur la route entre Grosswangen et Schüpfheim, arrêtez-vous dans un de ces innombrables bistrots. Vous rencontrerez une tranche de cette jeunesse. Vêtus de vêtements de cuir noir, leur moto style *Harley* devant la porte, des jeunes hommes (pas de femmes) sont assis côte à

COURRIER - MENDICITÉ

phobie ordinaire (Lire DP 1227), l'autre de la critique ordinaire du racisme (Lire DP 1230).

Le Monde (encore lui) a publié¹ le long entretien d'octobre 1992 entre Kaled Kelkal et un sociologue de l'Université de Bielefeld.

Une question et une réponse de Kaled Kelkal sont à mettre en exergue si l'on veut aller plus loin pour comprendre. Comprendre le monde pour le transformer... et ne pas en rester seulement à une dispute ordinaire, indigne de la gravité de la situation:

«Comment vois-tu l'avenir de ton quartier?»
 «— Je pense aux Etats-Unis. C'est que le commencement. Ca va tellement chauffer et ce sera trop tard. J'ai un mec qui vient de sortir d'un bac professionnel, c'est un bon travailleur, il est vachement motivé. Il vient de sortir de l'école et il est au chômage. Il dit: «Je veux travailler dans ma branche». On lui propose quoi? des boulots... «Charger des camions. J'ai pas fait des études pour charger des camions». J'ai vu un type, il était en BTS en chaudronnerie, il a eu son BTS et pas de boulot. Il m'a dit: «Mon diplôme, il sert à rien». Il a été voler, il a pris de la prison, deux ans. Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas de boulot...»

Même si la diversité culturelle est aujourd'hui un acquis dans les banlieues helvétiques – le grand ensemble de Meyrin à Genève est un exemple souvent cité –, il ne faut pas croire que cet acquis est éternel et que le pire ne s'installe que chez le voisin». ■

côte avec les vieux du village, les commerçants et les paysans. Faute de centre de loisirs, faute de cinéma et de disco, les jeunes se retrouvent dans des bistrots, à boire de la bière, ou alors ils partent en ville, à Lucerne, ou mieux encore, à Zurich. Les vieux ne s'en font pas; les jeunes sont «bien», ils sont «de droite», ils continueront bien la tradition. Les vestes de cuir ne feront qu'un temps...

Que se passait-il il y a quelques années, lorsque Strebel, l'agitateur bien connu de l'Action nationale, puis du Front patriote, venait faire sa pub par là? Il rassemblait les jeunes, c'était une entreprise facile. Les vieux n'en ont rien su, rien entendu et rien voulu voir. Aveugles devant certains signes pourtant clairs, comme les boutons garnis de croix gammées, qui ont tout à coup fleuri sur les vestes de cuir.

Voter de père en fils

Entretemps, les jeunes se sont calmés. Ce n'était pas une «révolution», ni une revendication d'ailleurs. Peut-être était-ce tout simplement l'air du temps... Que deviennent aujourd'hui les vieux, les commerçants, les paysans? Dans le bistro, lorsqu'on les entend parler, on voit que le monde a changé. La récession sévit, avec le retard habituel de quelques années ici, les discussions portent sur le GATT, l'Europe et sa grande force économique qui menace les commerçants, la décartellisation. On réécrit l'histoire suisse. On n'est plus sûr de rien. Même pas des traditions. Le PDC ne participe-t-il pas aussi à ce changement? Les doutes émergent, et c'est nouveau. Parce que le PDC et les libéraux, c'est plus qu'une affaire de politique. C'est une affaire de relations personnelles. Tout le monde se connaît, on n'ignore pas l'appartenance politique du père et du grand-père de chacun. Le monde est bien divisé: ici les libéraux avec leurs bistrots, leurs clubs de sport et leur association culturelle et là les démocrates-chrétiens avec les leurs. Ainsi tout existe en double, de la boulangerie jusqu'à la société musicale. Un parti socialiste survit à peine, d'autres partis présents ailleurs sont soit méconnus, soit inexistants. La paupérisation, le chômage, à qui la faute? On croit savoir.

Lors des élections, l'UDC lucernoise, fortement rattachée à la section zurichoise, perce, avec 14% des votants, et gagne un siège. Cet électoralat ne vient pas des partis politiques de l'extrême droite, qui se sont modérés. C'est un électoralat PDC.

A Lucerne, peu d'étonnement, parce qu'on le savait depuis ce printemps, depuis les élections cantonales.

Au fait, ne le savait-on pas depuis plus longtemps déjà? ■

IMPRESSIONS

Rédacteur responsable:
 Jean-Daniel Delley (jd)
 Rédactrice:
 Valérie Bory (vb)
 Ont également collaboré à
 ce numéro:
 Sonja Bättig (sb)
 Gérard Escher (ge)
 André Gavillet (ag)
 Pierre Imhof (pi)
 Charles-F. Pochon (cfp)
 Forum: Sylviane Klein
 Composition et maquette:
 Valérie Bory,
 Françoise Gavillet
 Secrétariat: Murielle Gay-
 Crosier Marciano
 Administrateur-délégué:
 Luc Thévenoz
 Impression:
 Imprimerie des Arts et
 Métiers SA, Renens
 Abonnement annuel:
 80 francs
 Administration, rédaction:
 Saint-Pierre 1
 case postale 2612
 1002 Lausanne
 Téléphone:
 021/312 69 10
 Télécopie: 021/312 80 40
 CCP: 10-15527-9